

Certificat d'études primaires élémentaires.

Numéro d'inventaire : 2007.06035

Auteur(s) : Kamal Ansar

Type de document : diplôme

Éditeur : Ministère de l'Education nationale / Académie de Créteil

Imprimeur : Berger-Levrault

Date de création : 1979

Description : Diplôme sur papier décoré d'une frise. Tampon de l'inspection départementale du Val-de-Marne. Mention imprimée et ms encre noire.

Mesures : hauteur : 240 mm ; largeur : 320 mm

Notes : Décerné le 7 juin 1979.

Mots-clés : Certificat d'Études Primaires

Filière : École primaire élémentaire

Niveau : Cours moyen-Certificat d'études primaires

Autres descriptions : Langue : Français

ACADÉMIE de Créteil

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT du Val de Marne

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION

CERTIFICAT D'ÉTUDES PRIMAIRES

L'Inspecteur d'Académie du département du Val de Marne

Vu les textes législatifs et réglementaires relatifs à l'examen du certificat d'études primaires ;

Vu le procès-verbal de l'examen subi dans les conditions déterminées par les arrêtés susvisés ;

Vu le certificat en date du 7 juin 1979 par lequel la Commission siégeant à Fontenay Sous Bois

pour la session 1979 atteste que Monsieur Ansar Kamal

né le 14.10.1964 à Casablanca, département d Maroc

a été jugé digne d'obtenir le Certificat d'Études Primaires.

En foi de quoi lui délivre le présent Certificat d'Études Primaires pour servir et valoir ce que de droit.

A subi avec succès les épreuves du Brevet Sportif scolaire de l'Enseignement du 1^{er} degré.

A Fontenay Sous Bois le 7 juin 1979

L'Inspecteur d'Académie.

INSPECTION DÉPARTEMENTALE

15^e Circonscription

64, Rue Roublot

94120 FONTENAY-sous-BOIS

Mod. 5555. Berger-Levrault, Nancy.